

Communauté de communes Latitude Nord Gironde

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Mise à l'enquête publique du projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Savin

Par arrêté n°2019/001 en date du 13 juin 2019, le Président de la Communauté de communes Latitude Nord Gironde a prescrit l'ouverture de l'enquête publique concernant la modification n°2 du PLU de Saint-Savin. Suite à la décision de l'autorité environnementale en date du 24 janvier 2019, ce projet n'a pas donné lieu à évaluation environnementale.

L'enquête se déroulera du 8 juillet 2019, 09h30 au 12 août 2019, 17h30, soit pendant 36 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête est la Communauté de communes Latitude Nord Gironde 2, rue de la Ganne, Saint-Savin.

Le dossier pourra être consulté :

- Sur les sites internet suivants : www.latitude-nord-gironde.fr ou www.saint-savin33.fr
- Sur support papier, au siège de l'enquête et à la Mairie de Saint-Savin, 1 Place de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :
 - Mairie de Saint-Savin, du lundi au jeudi : 08h30 – 12h30 et 14h00 - 18h00, Vendredi : 08h30-12h00 et 14h00-18h00 ;
 - Communauté de communes, du lundi au jeudi : 08h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30, vendredi : 08h30 - 12h00.
- Sur un poste informatique, mis gratuitement à disposition du public, à la Mairie de Saint-Savin et dans les locaux de la Communauté de communes aux horaires indiqués précédemment.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être consignées sur :

- les registres d'enquête déposés au siège de l'enquête et en Mairie ;
- transmises par voie postale au siège de la Communauté de communes (2 rue de la Ganne, 33920 Saint-Savin) ou à la Mairie de Saint-Savin (1 Place de la Mairie), à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepublique.saintsavin@latitude-nord-gironde.fr . La taille des fichiers joints ne devra pas excéder 10 Méga octets.

Le public pourra consulter l'ensemble des observations et propositions déposées par voies dématérialisée et matérialisée sur les sites www.latitude-nord-gironde.fr ou www.saint-savin33.fr

Le commissaire enquêteur, M. Sylvain BARET, Officier supérieur retraité, recevra le public :

- en Mairie de Saint-Savin :
 - Le lundi 8 juillet de 9h30 à 12h30 ;
 - Le mardi 16 juillet de 14h à 17h ;
 - Le vendredi 26 juillet de 14 à 17h ;
 - Le samedi 3 août de 9h à 12h ;
- dans les locaux de la Communauté de communes :
 - Le lundi 12 août de 14h30 à 17h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de communes, en Mairie, et sur leur site internet (www.latitude-nord-gironde.fr et www.saint-savin33.fr) pendant une durée d'un an à compter de la fin de l'enquête publique.

Des informations complémentaires concernant la modification n°2 pourront être demandées auprès de Madame Joséphine RAY : urbanisme.aménagement@latitude-nord-gironde.fr

À l'issue de l'enquête, le conseil communautaire se prononcera sur l'approbation du projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et des conclusions du commissaire-enquêteur.

Le Président,
Pierre ROQUES